

Question posée par M. Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis
Circonscription de Bagnolet – Montreuil

Adressée à M. Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale

Conséquences de la réforme du lycée sur l'enseignement en sciences économiques et sociales

Le député Alexis Corbière attire l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur les conséquences néfastes pour les élèves de la réforme de l'enseignement en sciences économiques et sociales au lycée.

La réforme du lycée portée par M. Jean-Michel Blanquer définit un tronc commun d'enseignements d'où sont absentes les S.E.S, alors qu'elles étaient enseignées auparavant dès la seconde en tant qu'option. En première et en terminale, alors qu'une filière entière leur était précédemment consacrée, les S.E.S deviennent une simple spécialité parmi onze autres. De plus, elles rentrent dans ce cadre en concurrence avec d'autres disciplines qui faisaient jusqu'alors partie intégrante de la filière, comme par exemple la spécialité « géopolitique et sciences politiques ».

Cette marginalisation des S.E.S pose problème. En effet, elles apportent aux élèves lycéens la culture générale et les outils nécessaires à la compréhension du monde et de la société dans laquelle ils vivent. Cette culture économique et sociale semble indispensable à la bonne formation des citoyens français au XXI^{ème} siècle ; en cela, elles remplissent un rôle d'éducation civique incontournable.

Le contenu pédagogique qui sera donné à cette discipline est également un enjeu : quelle place sera consacrée à la sociologie, le pluralisme des approches économiques sera-t-il respecté... En effet, la coexistence des S.E.S avec une spécialité « humanités » suggère une dissociation entre sciences économiques d'une part et sciences humaines et sociales d'autre part. Or, ces deux dimensions des S.E.S doivent fonctionner ensemble pour former un enseignement cohérent et global.

Le député demande comment Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale compte faire naître et cultiver cette culture économique et sociale indispensable au développement d'un sentiment civique chez les lycéens sans rétablir les sciences économiques et sociales comme un enseignement fondamental. Il suggère que ces dernières soient intégrées au tronc commun des enseignements au lycée dès la seconde.